

Conseil Municipal du 28/11/2014

Téléphone : 02.99.34.10.20
Télécopie : 02.99.34.09.04

Date de convocation : 21 novembre 2014

Début de séance : 19h00
Fin de séance : 22h00

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de pouvoir : 2

Secrétaire de séance : Madame Marie Annick CLOLUS

AIRE MULTIMODALE

Le Conseil Municipal après avoir délibéré **décide à l'unanimité**,

- de valider le projet « aire multimodale »,
- de mettre à disposition les parcelles communales pour le projet,
- de saisir « Vallons de Haute Bretagne Communauté » pour assurer la maîtrise d'ouvrage

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

TARIFS 2015 - SALLE POLYVALENTE

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de maintenir les tarifs 2014 de location de la salle polyvalente au titre de l'année 2015 et de maintenir la réduction de 35 % aux habitants de la commune.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

TARIFS 2015 - SALLE DES ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de maintenir les tarifs 2014 de location de la salle des associations au titre de l'année 2015 et de maintenir la réduction de 35 % aux habitants de la commune.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

TARIFS 2015 - CONCESSIONS CIMETIERE

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de maintenir les tarifs 2014 de location des concessions du cimetière au titre de l'année 2015.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

TARIFS 2015- PHOTOCOPIES ET TELECOPIES

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de maintenir les tarifs 2014 de photocopies et télécopies au titre de l'année 2015.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

TARIFS 2015- LOCATION TABLES ET CHAISES

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de maintenir les tarifs de 2014 de location de tables et chaises au titre de l'année 2015.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention

CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET D'UNE SALLE MULTIFONCTIONS A USAGE DU SCOLAIRE ET DU PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition de la phase Avant-Projet-Sommaire.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre - 0 Abstention.

MARCHE BUREAU « D'ETUDE STRUCTURE » pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une salle multi service à usage scolaire et périscolaire

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition du cabinet Louvel en attribuant le marché à la société AMCO .

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

MARCHE BUREAU « D'ETUDE STRUCTURE » pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une salle multi service à usage scolaire et périscolaire

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition du cabinet Louvel en attribuant le marché à la société AMCO .

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

MARCHE BUREAU « DE CONTROLE » pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une salle multi service à usage scolaire et périscolaire

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition du cabinet Louvel en attribuant le marché à la société APAVE .

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

**MARCHE BUREAU « SPS »
pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une
salle multi service à usage scolaire et périscolaire**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition du cabinet Louvel en attribuant le marché à la société ABS CHANTIER.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

**MARCHE BUREAU « ETUDE DE SOL »
pour la construction d'un restaurant scolaire et d'une
salle multi service à usage scolaire et périscolaire**

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la proposition du cabinet Louvel en attribuant le marché à la société FONDOUEST.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

AMENDES DE POLICE

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, d'accepter l'attribution de la subvention des amendes de police de 2014 pour un montant de 2 974 euros.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

DECISION MODIFICATIVE N°7

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la décision modificative n°7 du budget communal.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

DECISION MODIFICATIVE N°8

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité**, après avoir délibéré, de valider la décision modificative n°8 du budget communal.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.

**SUBVENTION ASSOCIATION DES COMMERCANTS
NOEL 2014**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité**, après avoir délibéré, d'accorder à l'association des commerçants une subvention d'un montant de 150 euros pour Noël 2014.

VOTE : 15 Pour – 0 Contre – 0 Abstention.